

Fragments d'une causerie [suite]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **28 (1920)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-548968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page		Page
Fragments d'une causerie (<i>suite</i>)	49	Croix-Rouge; Neuchâtel, Société des samaritains; Alliance suisse des samaritains, Comité central; Croix-Rouge vaudoise; Courtelary	57
L'encéphalite léthargique	51	Aux sections de Samaritains	60
Végétations adénoïdes	52	Section genevoise de la Croix-Rouge	60
La « Christian Science »	55		
Nouvelles de l'activité des sociétés: Neuchâtel, Bureau de placement de la			

Fragments d'une causerie

(*Suite*)

Tous les cinq ans la Croix-Rouge s'est réunie en Conférence internationale, tour à tour dans les diverses capitales des pays ayant adhéré, où chaque Croix-Rouge nationale était représentée par plusieurs délégués faisant rapport sur leur activité et discutant ensemble du développement de l'œuvre en général; la dernière a eu lieu en 1912 à Washington. Ces réunions du plus haut intérêt étaient reçues par chaque pays avec une superbe hospitalité; la guerre en a interrompu le cours, mais le Comité international a décidé de convoquer le prochain congrès à Genève en septembre 1920.

Le Comité international a joué, comme vous le savez, un grand rôle très bien-faisant pendant toute la guerre. Entre autres par la création de l'« Agence internationale des prisonniers de guerre », siégeant au Musée Rath à Genève, qui, par un service considérable (jusqu'à 800 personnes dont la plupart non rétribuées), a

travaillé sans relâche à tenir les familles au courant des innombrables prisonniers des nations belligérantes. Ce service est maintenant terminé. Le Comité international qui s'est augmenté de plusieurs nouveaux membres (ils sont maintenant 17) a encore un travail considérable, car il envoie constamment dans tous les pays les plus éloignés des délégués pour visiter les prisonniers, s'assurer de la manière dont ils étaient et sont traités, faire les réclamations nécessaires, organiser des secours, prendre des mesures contre les maladies, les épidémies et la famine. Il joue un rôle très important et a de grosses dépenses à supporter sans avoir de capital à sa disposition, aussi son activité dépend-elle des dons qu'il peut recevoir de Suisse ou de l'étranger.

Cette année 1919 a vu naître à Genève la « Ligue des Croix-Rouges » qui siège à la Cour de St-Pierre; elle n'est pas

encore entièrement internationale quoiqu'ayant reçu l'adhésion de la plupart des Croix-Rouges d'Europe, tout récemment entre autres celle de la Croix-Rouge suisse avec le vœu très pressant, que promptement après la ratification de la paix cette Ligue devienne internationale, c'est-à-dire comprenant les pays vaincus de la grande guerre; elle a été créée par les représentants des Etats anglais, français, américains, japonais, italiens, et organisée avec de gros capitaux pour une activité de paix comprenant le développement dans le monde de l'hygiène et la lutte contre les fléaux et la maladie qui dévorent l'humanité. Elle travaille de concert avec le Comité international quoique avec une organisation tout à fait séparée. Le président en est M. Davison, Américain, le directeur M. Henderson, Anglais, le secrétaire général M. Rappard, Genevois, qui fait lui aussi partie du Comité international.

II. Croix-Rouge suisse.

Pour passer du général au particulier je vous parlerai maintenant de la Croix-Rouge suisse qui adhéra à la Convention de Genève en 1866. Notre pays est si pacifique, croyant si peu aux possibilités de guerre, qu'il ne témoigna pas grand intérêt à cette institution et ne comprit pas tout d'abord son importance. La Croix-Rouge suisse fit peu de propagande et végéta longtemps; elle ne prit guère vie qu'aux environs de 1898 par le zèle, l'activité et la capacité du D^r Sahli qui, étant secrétaire général de la Croix-Rouge à Berne, la réorganisa complètement.

Elle est constituée comme presque toutes nos institutions suisses, fédéralement et cantonalement, c'est une société civile. La Direction est composée de 15 à 20 membres des Croix-Rouges de plusieurs cantons dont actuellement deux dames:

la présidente d'Utilité publique des femmes suisses qui y siège de droit, et depuis peu la présidente de la Section genevoise de la Croix-Rouge. Le siège du secrétariat général est à Berne.

Cette direction a en temps de paix un secrétariat permanent à Berne et un président qui est actuellement M. Bohny. En temps de guerre, cette société civile est militarisée, c'est-à-dire que la direction disparaît pour céder la place à un chef militaire (c'était pendant la dernière guerre le colonel Bohny) placé sous les ordres du médecin d'armée et du Département militaire fédéral; elle compte actuellement 53 sections (les grands cantons ayant des sous-sections), et un total de 42,425 membres.

De même que la Croix-Rouge suisse a adopté les statuts internationaux de la Convention de Genève, les sections adoptent les statuts de la Croix-Rouge centrale suisse, puis chaque section fait les siens comme elle l'entend. Une assemblée générale réunit annuellement dans une ville de la Suisse les délégués des sections auxquels la Direction fait rapport et qui votent sur les questions d'ordre général qui leur sont présentées.

La Croix-Rouge suisse, aidée des sections, a fait un gros travail pendant la guerre pour fournir aux soldats suisses mobilisés les sous-vêtements dont ils avaient grand besoin, pour une somme de plus de 800,000 francs. Le colonel Bohny et M^{me} Bohny ont organisé tous les trains très bien aménagés de la Croix-Rouge suisse avec médecins, infirmiers, infirmières, cuisines, couchettes, pour le transport à travers la Suisse de plus de 60,000 grands blessés, grands malades, prisonniers des armées belligérantes de toutes races qui étaient rapatriés ou internés en Suisse. Elle a fourni pendant la grippe 650 infirmières et samaritaines pour soins aux malades, elle a organisé des stations de convalescence

pour nos soldats qui lui ont coûté environ 800,000 fr., elle a dépensé 150,000 fr. pour les colonnes de transports qui ont aidé pour les soins pendant la grippe, et pour le transport et soins des prisonniers malades; elle a fait travailler à domicile pour ses dépôts pour 150,000 fr., donné du matériel à l'armée pour 70,000 fr., etc. Vous voyez qu'elle a joué un rôle très utile et mérite la reconnaissance tant des Suisses que des étrangers.

III. Croix-Rouge genevoise.

Maintenant nous arrivons à la *section genevoise de la Croix-Rouge suisse* sur laquelle vous m'avez demandé des détails.

Elle a été fondée en 1889 au Palais Eynard à Genève par l'initiative de M^{mes} Féodor-Eynard et Diodati-Eynard sous le nom de *Société genevoise des dames de la Croix-Rouge*; les Messieurs ont fondé leur section en 1891. Celle qui vous parle est entrée dans ce Comité des dames à sa fondation comme secrétaire pour en devenir présidente en 1899.

La Société genevoise des dames de la

Croix-Rouge a commencé avec 161 membres, elle s'est rattachée à la Croix-Rouge suisse en 1903, elle a institué dès 1890 des réunions de travail le vendredi, qui durent encore, pour préparer des pansements et confectionner des vêtements, ce qui lui a permis d'envoyer des secours parfois assez considérables aux blessés de la guerre des Boërs, aux Arméniens persécutés, aux sinistrés de Messine, aux inondés de Paris, aux incendiés de Suisse et de Savoie, aux blessés des guerres Gréco-Turques, Russo-Japonaise et surtout à tous les belligérants de la guerre des Balkans, etc.

La section, sur la demande des médecins de Genève, s'est de suite occupée de chercher à former de meilleures gardes-malades car elles étaient alors d'un développement très inférieur; même les diaconesses ou les sœurs catholiques qui soignaient dans les hôpitaux manquaient tout à fait d'instruction et d'hygiène, témoin cette diaconesse qui mettait le thermomètre sous le bras du malade, mais dans sa boîte de bois!... (*A suivre.*)

L'encéphalite léthargique

C'est une maladie bizarre et qui n'est pas encore très connue que celle qui a été baptisée « encéphalite léthargique », et qui a fait son apparition en Suisse il y a peu de mois.

Décrite pour la première fois en 1889, elle a été mieux étudiée à Vienne en 1916; en 1918 elle fut constatée en Angleterre et en France. Elle apparaît comme une maladie infectieuse dont l'agent reste inconnu jusqu'ici, mais qui paraît avoir certaines relations avec l'infection grippale. Cette affection, tout en présentant une contagiosité médiocre, semble cependant

être nettement transmissible. La contagion se ferait d'homme à homme par l'intermédiaire des mucosités de la bouche et du nez; ici encore il y a analogie avec la grippe. Au surplus, les épidémies de grippe et d'encéphalite léthargique présentent une coïncidence évidente.

Les symptômes les plus souvent décrits de cette infection dangereuse sont au nombre de trois: fièvre, somnolence, paralysies des yeux.

La fièvre n'offre rien de particulier; comme dans toutes les maladies infectieuses, elle est assez élevée et persistante.